

21<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl

# Mobilisation internationale contre l'accord OMS-AIEA

vendredi 27 avril 2007, par [CRIIRAD](#) (Date de rédaction antérieure : 25 avril 2007).

**(à ce jour, 30 associations partenaires)**

« *Autorité directrice et coordonnatrice dans le domaine de la Santé* », l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) devrait jouer un rôle décisif et moteur pour assurer la protection des populations et des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants. Or, depuis 21 ans que la CRIIRAD travaille sur les questions de pollutions radioactives et de radioprotection, elle n'a pu que constater la démission de l'OMS sur l'ensemble de ces sujets.

L'effacement de l'OMS se fait au profit de l'agence en charge de la promotion des applications civiles de l'énergie nucléaire, l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). C'est elle, et non l'OMS, qui gère depuis 1986 le dossier Tchernobyl ; c'est elle, et non l'OMS, qui édicte des normes de radioprotection ; c'est elle, et non l'OMS, qui « organise » la recherche et l'information en matière d'effets sanitaires des expositions à la radioactivité. Or, la mission fondamentale de l'AIEA n'est pas « *d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible* » (article 1 de la constitution de l'OMS) mais « *d'encourager et de faciliter, dans le monde entier, le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique à des fins pacifiques et la recherche dans ce domaine* » (article 3 des statuts de l'AIEA).

Cette grave confusion des rôles est largement organisée par l'accord signé en 1959 entre ces deux structures et qui les oblige à « *agir en coopération étroite* », à se consulter régulièrement sur les questions présentant un intérêt commun et à régler « *d'un commun accord* » leurs éventuelles divergences : « *Coopérer* » implique d'agir ensemble pour un objectif commun. Or les missions statutaires de l'OMS et de l'AIEA sont largement contradictoires. Des normes protectrices constituent une entrave au développement du nucléaire en augmentant ses coûts de fonctionnement alors que des seuils plus laxistes le favorisent en diminuant les contraintes. Cette contradiction fondamentale aurait pu se résoudre en un compromis relativement équilibré entre les intérêts de la santé publique et ceux du lobby nucléaire mais les deux agences ne sont pas sur un pied d'égalité : c'est l'AIEA qui s'impose, depuis près de 40 ans, sur tous les sujets sensibles, en particulier sur celui de Tchernobyl, décisif pour le devenir de l'industrie nucléaire.

Afin de mettre fin à cette situation choquante qui fait obstacle à la protection de la santé publique, des associations de plus de 20 pays ont décidé d'agir ensemble pour faire changer les choses.

- **Une présence non violente et permanente** devant les portes de l'OMS est organisée à compter de la date symbolique du 26 avril 2007 et pour une durée indéterminée. Plusieurs dizaines de militants bénévoles se sont déjà inscrits. Cette action est destinée à attirer l'attention de l'opinion publique et à obtenir des autorités sanitaires de chaque État membre de l'OMS la révision de l'accord OMS-AIEA.

- **Une conférence de presse** aura lieu demain, 26 avril 2007, à 10h00, au Palais des Nations Unies, à Genève (salle de presse n°1, accessible sur accréditation) avec Luc RECORDON, avocat, Wladimir TCHERTKOFF, auteur du « Crime de Tchernobyl », et Roland DESBORDES, président de la CRIIRAD. La conférence sera suivie, à 11h d'une marche symbolique, de la place des Nations à l'OMS, avec 21 flambeaux pour chacune des 21 années de mensonge sur les conséquences de Tchernobyl.

- **Deux pétitions sont diffusées**, demandant soit l'amendement, soit l'abrogation de l'accord. Certaines associations ont en effet limité leur demande à l'amendement de certains articles de l'accord signé en 1959. La CRIIRAD souhaite pour sa part la dénonciation pleine et entière de l'accord. Chacun peut choisir de signer la version de la pétition qui reflète le plus son analyse et ses convictions. Ces divergences restent cependant secondaires : les deux demandes vont agir en synergie.

La suppression de l'accord contre-nature qui attache l'OMS à l'AIEA n'est pas l'unique condition à la défense de l'intérêt sanitaire des populations contre les intérêts particuliers des lobbies nucléaires mais c'est un préalable indispensable.

Simple citoyens, associations, médecins, infirmiers, responsables politiques... tous sont appelés, quel que soit leur pays d'origine, à se mobiliser pour que l'OMS retrouve sa liberté d'action.

Plus d'infos : [www.criirad.org](http://www.criirad.org) et [www.independentwho.info](http://www.independentwho.info)

#### **Associations à l'origine de l'action :**

Contratom - Suisse

CRIIRAD - France

Les enfants de Tchernobyl Bélarus

Réseau Sortir du Nucléaire - France

Sortir du Nucléaire - Loire et Vilaine

Troupe « Brut de béton »

#### **Associations qui apportent leur soutien à l'action :**

WILPF International : Women International League for Peace and Freedom), Geneva

WILPF Norwegian Section

CNIC (Citizen's Nuclear Information Center), Japan

SAAN (South Asians Against Nukes)

MANUSIA (Indonesian Antinuclear Society)

CAAT (Campaign Against Arms Trade) Network, Nigeria

NIRS (Nuclear Information and Resource Service) U.S.A.

MANW (Mediterranean Anti-Nuclear Watch), Greece

Nuclear Age Peace Foundation, New-York

Séjour Santé Enfants Tchernobyl (Québec, Canada)

Bike for Peace, Norway

WISE (World Information Service on Energy) Amsterdam, The Netherlands

PSR/IPPNW (International Physicians for the Prevention of the Nuclear War) Swiss branch

CETIM (Centre Europe Tiers-Monde) Suisse  
FES (Fondation Suisse de l'Énergie > Schweizerische Energie-Stiftung)  
AFMT (Association Française des Malades de la Thyroïde)  
GSIEN (Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire)  
Stop Golfech (Agen, France)  
Groupe non-violent L. Lecoin (Dunkerque, France)  
CSFR (Comité Sauvegarde Fessenheim et Rhin)  
CANVA (Coordination Action Non-Violente de l'Arche)  
Association Les Enfants de Tchernobyl (Thann, Alsace)  
Sortir du Nucléaire Vaud  
Coordination romande Sortir du nucléaire

---

## **PETITION**

### **Pour la VERITE sur les conséquences de TCHERNOBYL**

#### **Appel solennel à l'Organisation des Nations Unies**

RECONNAISSANT envers les membres des équipes de secours et les centaines de milliers de liquidateurs qui ont mis en danger leur vie et risqué leur santé pour limiter les conséquences.

SOLIDAIRE des victimes de la catastrophe, liquidateurs et habitants des zones contaminées, personnes évacuées ou condamnées à vivre, aujourd'hui encore dans un environnement radioactif.

SCANDALISE par les agissements de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) qui, pour minorer le bilan sanitaire de l'accident, est allée jusqu'à falsifier les conclusions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

CONSCIENT de l'impossibilité d'obtenir des informations fiables sur les dangers des rayonnements ionisants tant que le développement du nucléaire civil primera au sein de l'ONU sur la protection sanitaire de la population.

JE REFUSE que tous ceux qui ont souffert, souffrent ou souffriront des conséquences de la catastrophe soient, en outre, privés de la reconnaissance de leur statut de victime.

#### **JE DEMANDE**

1. la CONSTITUTION d'une COMMISSION INDEPENDANTE chargée d'ENQUETER sur la façon dont les agences de l'ONU - et tout particulièrement l'AIEA - ont établi le bilan sanitaire de la catastrophe de Tchernobyl.
2. l'ABROGATION de l'ACCORD qui lie depuis 1959 l'OMS à l'AIEA, obligeant les deux agences onusiennes à se concerter afin de régler leurs différents « d'un commun accord ». L'action de l'Organisation Mondiale de la Santé en faveur de la protection des populations contre les dangers de la radioactivité ne doit pas être entravée par la mission de développement du nucléaire civil qui incombe à l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique.
3. l'AMENDEMENT des STATUTS de l'AIEA, à savoir la suppression de sa mission de développement des utilisations civiles de l'énergie nucléaire, son recentrage sur la lutte contre la prolifération des

armes nucléaires et le transfert à l'OMS de ses prérogatives en matière de radioprotection.

NOM et prénom / Adresse / Pays / Signature

Pétition lancée en octobre 2006

par la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

A renvoyer avant septembre 2007 à :

CRIIRAD, 471 av. V. Hugo, 26000 Valence France

Fax : 04 75 81 26 48 - Tél. : 04 75 41 82 50 [www.criirad.org](http://www.criirad.org) -  
contact criirad.org

Voir en ligne : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)